

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## Éducation : s'attaquer aux maux qui gangrènent le système éducatif

Hans NDONG MEBALE  
Libreville/Gabon

À la veille de l'examen du baccalauréat session 2019-2020, qui verra sans aucun doute la participation d'un nombre restreint de candidats et d'enseignants, en raison des sanctions infligées à ceux impliqués dans le trafic des bulletins de notes, le ministre de l'Éducation nationale, Patrick Mouguiama-Daouda et sa déléguée Camélia Ntoutoume-Leclercq ont échangé hier, mardi 11 août, avec les hommes des médias pour la préparation de cet examen. Réagissant à l'actualité qui secoue le monde

de l'éducation au Gabon, le membre du gouvernement a indiqué que celle-ci "est rythmée par les décisions que nous avons prises de sanctionner et de fermer certaines écoles pour avoir falsifié les bulletins. Notre système éducatif est gangrené par différents maux et l'un de ces maux c'est la tricherie." Pour Patrick Mouguiama-Daouda, "il faut apprécier ces faits dans leur juste valeur. Nous n'en sommes qu'aux sanctions administratives, mais il faudrait que les gens comprennent que nous nous réservons le droit d'entreprendre des poursuites judiciaires, si besoin il y a." Conscient de l'importance de stabiliser le registre des candidats

qui prendront part au Bac, le membre du gouvernement a souligné: " il est primordial que le baccalauréat se déroule dans les meilleures conditions. Nous allons nettoyer le système éducatif car, beaucoup de chefs d'établissements ne remplissent pas leur charte. Le mouvement de nettoyage va se produire en septembre, nous ne sommes pas pressés. De faux jurys ont pris part à l'examen du baccalauréat l'an dernier au lycée Paul Indjendjet Gondjout, les choses ne peuvent pas continuer ainsi."



Photo: H.N.M

Déjeuner de presse avec les ministres de l'Éducation nationale, hier à Libreville.

## Le prix Antô Winners 2020 à trois catégories d'entrepreneuses

Line Renette ALOMO  
Libreville/Gabon

APRÈS la tenue de la 3e édition des Antô Winners day's du 30 au 31 juillet, place aux récompenses. Lauriane Antchandie Amevor, Danielle-Benedict Oveghe Moreau ainsi que Prisca Bivigou Gangou, trois femmes entrepreneuses, sont les lauréates de cette 3e édition du prix Antô Winners. Vendredi 7 août dernier, dans un restaurant de Libreville, elles ont reçu leurs prix en présence de la star panafricaine du cinéma Serge Abessolo. Vendant essentiellement leurs produits sur la toile, via les réseaux sociaux, les gagnantes ont su marquer leurs followers et, surtout, le jury. Mme Antchandie Amevor a su parfumer de ses senteurs et autres bougies son parcours pour décrocher le prix de la catégorie artisanat. Dame Oveghe Moreau s'est distinguée dans l'agroalimentaire avec ses jus naturels. Son entreprise Sakura, la reine des saveurs, ayant séduit le jury. Et pour avoir manqué de peu de



Photo: Serge

Remise du prix de la 3e édition des Antô Winners day's à Libreville.

figurer parmi les gagnantes, Bivigou Gangou, promotrice de la boîte Bar à parfum "Yoma", s'est vu décerner le prix coup de cœur du jury, pour ses fragrances qui redonnent du baume au cœur. Pour Frédérique Eyang, fondatrice des Antô Winners, il faut encourager les initiatives fortes des femmes. "Depuis trois ans, nous primons les femmes qui se distinguent dans des domaines d'activités diverses, et cette année n'a pas dérogé à cette règle. Malgré la pandémie, nous tenions à le faire, tant nous étions confinées (mais) pas paralysées." Pour être primée et espérer remporter les lots mis à prix, il fallait aux femmes répondre aux critères de la plateforme Antô Winners : authenticité, entraide, développement de soi, force d'influence, crédibilité.



### Avis d'Appel d'Offres International Ouvert ASECNA/DGDD/DETD/2026/2020

-----&&&&-----

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan des Services et Equipements, l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) lance un Appel d'Offres Ouvert International pour la réalisation des travaux de construction d'une Station Synoptique (Station Météo - Abri à Gonflement - Parc Météo et Voiries) à Mvengué au Gabon.

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté sur le site web de l'ASECNA ([www.asecna.aero](http://www.asecna.aero)) et retiré à partir du 07 juillet 2020 à la Direction des Etudes et Projets (ASECNA), Route de la Corniche des Almadies à proximité du lieu de pèlerinage des Layènes à Dakar - Sénégal, Téléphone : (221) 33 848 05 10 – Email : [ros@asecna.org](mailto:ros@asecna.org), contre le paiement obligatoire d'une somme non remboursable de Deux Cent Mille (200.000) de Francs CFA, soit Trois Cent Quatre Euros Quatre Vingt Dix Centimes (304,90 €) à la Caisse Principale de l'Agence Comptable de l'ASECNA sise au 32-38, Avenue Jean Jaurès, Téléphone : +221 33 849 66 75, à la Délégation de l'ASECNA à Paris, 75 Rue la Boétie - 75008 Paris - France, Téléphone : +33 1 44 95 07 07, ou dans les Représentations de l'ASECNA auprès des Etats membres.

La date limite de remise des offres à la Direction des Etudes et Projets (ASECNA), Route de la corniche des Almadies - proximité du lieu de pèlerinage des Layènes à Dakar au Sénégal, Tél. : 33 848 05 10, Dakar-Yoff (Sénégal) est fixée au 20 août 2020 à 12 heures (T.U.). Aucune offre arrivée hors délai ne sera acceptée. Toute offre déposée à tout autre endroit à l'ASECNA, se fera aux risques du soumissionnaire et ne sera pas prise en compte. L'ouverture des offres en séance publique devant les soumissionnaires (ou leurs représentants) qui le désirent, aura lieu le même jour (20 août 2020) à 13 heures (T.U.) dans la salle de réunion de la Direction des Etudes et Projets aux Almadies à Dakar - Sénégal

Le Directeur Général